çais roulent-elles presque invariablement sur ces trois choses.

C'est ainsi que tout à coup, en 1807,un ordre général ordonne la réorganisation immédiate de la milice. Cet ordre enjoignait qu'on prélevât aussitôt un cinquième de tous les miliciens, lesquels devaient se tenir prêts à entrer en campagne au premier mot de commandement.

C'était une bonne aubaine pour les Canadiens-Français. Il y avait longtemps qu'ils attendaient une occasion favorable pour se laver glorieusement de ces fausses imputations de déloyauté, au moyen desquelles leurs ennemis avaient juré de les perdre. Bien que 1775 ne fût pas encore très-éloigné, néanmoins on était parvenu à accréditer le bruit que les Canadiens-Français n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire cause commune avec la république voisine, et que pour cela, il ne fallait que l'apparition du drapeau américain.

L'élan des Canadiens-Français pour s'enrôler sous les drapeaux de la milice fut vraiment extraordinaire ; mais laissons parler le *Canadien :*

" La revue des Miliciens de la Division de Beauport, dit ce journal, surpasse tout ce qu'on peut exprimer en loyauté et zèle pour le service de Sa Majesté."

" Entre autres traits à jamais mémorables au nom canadien, dans une famille composée du père et de son fils unique, tous deux se sont mis volontairement